



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 29 JANVIER 2016

Frontières : l'espace Schengen aux urgences

Les réactions de repli se multiplient face à l'afflux des migrants. Cote d'alerte dépassée...

CHRISTOPHE LUCET

c.lucet@sudouest.fr

Est-ce la douceur de l'hiver ? Le désordre en Libye ? Le laxisme persistant des gardes-côtes turcs ? Le désespoir de réfugiés cantonnés trop longtemps hors de chez eux de l'autre côté de la Méditerranée ? Une chose est sûre : avec 47 000 personnes recensées aux entrées italiennes et surtout grecques depuis le 1^{er} janvier, la migration 2016 a démarré sur des bases aussi élevées qu'un cru 2015 qui a vu débarquer en Europe plus de 1 million de demandeurs d'asile.

Mais les Européens sont en train de refermer les bras et l'Union s'inquiète pour la survie de la libre circulation, acquis fondamental de l'Europe unie. « Nous avons deux mois pour sauver Schengen », disait le 19 janvier Donald Tusk, président du Conseil européen. Le 27, Jean-Claude Juncker a promis que l'Union surmonterait la crise avec « persévérance » et « réponses collectives ». Mais le patron de la Commission, Lucide, n'en dénonce pas moins la « spirale négative ».

Ainsi, l'Autriche dit tout haut ce que d'autres pays pensent tout bas en suggérant la sortie provisoire de la Grèce de l'espace Schengen.

La Grèce sur la sellette

Le traité interdit pareille mesure. Athènes n'en est pas moins sur la sellette : un rapport de Bruxelles vient de pointer les manquements à « ses obligations » dans le contrôle des migrants. La Grèce a trois mois pour y remédier. Au-delà, l'article 26 de

Schengen permettrait de porter à deux ans (au lieu de six mois) le rétablissement de contrôles aux frontières internes. Détail cocasse : la Grèce n'a pas de contact terrestre avec ses partenaires de l'Union ; cela dit, le projet européen d'aider la Macédoine à mieux contrôler sa frontière grecque aboutirait au même résultat : bloquer en Grèce des masses de réfugiés qui veulent aller vers le nord.

« Le climat a changé aussi en Suède, où l'on se prépare à renvoyer chez eux 80 000 déboutés de l'asile »

Il est tentant d'accuser les Grecs de laxisme, mais les experts soulignent à la fois l'extrême difficulté de « tenir » une frontière maritime aussi longue, découpée et parsemée d'îles ; et les efforts qu'Athènes, avec l'aide de l'agence Frontex et malgré ses difficultés économiques, est en train de faire pour installer les « hotspots » (centres d'enregistrement de migrants) et les rendre assez efficaces pour concrétiser le plan européen de 160 000 relocalisations. Or ce plan est non seulement dans l'impasse mais il est notoirement sous-dimensionné.

Six pays ont relevé la herse

En attendant, six pays ont déjà rétabli des contrôles intérieurs : Autriche, Suède, Norvège, Danemark, Allemagne, pays auxquels s'ajoute la France

pour cause de menace terroriste. Or la barre des six mois autorisés par le traité pour une dérogation s'approche, et la tension monte. Problème : appliquer l'article 26 à la Grèce exige des délais. L'Union espère échapper au piège en réussissant les trois volets de son plan : une nouvelle répartition plus solidaire des migrants ; l'installation effective des « hotspots » en Italie et sur les îles grecques ; enfin, le déploiement accru d'un corps européen de gardes-frontières.

Restrictions scandinaves

En attendant, les mesures restrictives fleurissent. La Suède, pays le plus accueillant en proportion de sa population (163 000 réfugiés en 2015), a annoncé hier qu'elle reconduirait chez eux 80 000 déboutés du droit d'asile. Cela ne se fera pas en un jour, mais le climat change à Stockholm, où le meurtre d'une éducatrice de 22 ans par un jeune migrant dans un centre a ému l'opinion et durci le débat, comme en Allemagne les agressions sexuelles de la nuit du Nouvel An à Cologne, attribuées en partie à des réfugiés.

Le Danemark, lui, vient de voter à une écrasante majorité une réforme du droit d'asile incluant la saisie d'argent liquide aux migrants pour les faire participer aux frais d'accueil, la diminution des droits sociaux et le durcissement des règles du regroupement familial. Sur ce dernier point, la Norvège (membre de Schengen bien que non membre de l'UE) a fait de même, et vient de couper « la route de l'Arctique » en renvoyant vers la Russie, jugée « pays

sûr », les réfugiés arrivés de ce côté.

Dénoncé par une jeune élue danoise de l'opposition, le « concours du repli » est bien européen. En Autriche et en Hongrie, le plafonnement du nombre de migrants est d'actualité, et Vienne veut limiter à trois ans la durée initiale de bénéfice du droit d'asile. À Prague, le gouvernement tchèque vient de convoquer pour le 15 février un sommet du « groupe de Visegrad », qui comprend aussi la Pologne, la Slovaquie et la Hongrie : ces quatre pays d'Europe centrale ont en commun le refus des quotas de répartition des migrants péniblement mis en place par la Commission.

Cette avalanche de restrictions renvoie de manière cruciale à l'accord passé en novembre dernier avec la Turquie pour que celle-ci, moyennant 3 milliards d'euros d'aides, retienne chez elle les migrants et lutte sérieusement contre les filières de passeurs. Mais la discussion entre Européens sur cette aide piétine. Et Ankara proteste...

30 000 migrants que la France ne voit pas venir

ACCUEIL L'arrivée en France des migrants enregistrés aux frontières de l'Europe se heurte pour le moment à leur volonté de rejoindre l'Europe du Nord

Il y a plusieurs manières de compter. Disons, pour résumer, que la France a promis d'accueillir en l'espace de deux ans un peu plus de 30 000 demandeurs d'asile parmi les migrants qui ont été enregistrés l'an passé à leur entrée dans l'Union européenne sur les fameux « hotspots », en Italie et en Grèce principalement (lire ci-dessus). Ce chiffre a été fixé en septembre, en additionnant les 24 000 personnes alors évoquées par François Hollande aux 6 300 que la France s'était déjà engagée à recevoir.

Ces gens s'ajoutent au flux « normal » des demandes d'asile. On peut l'approcher en se référant à l'activité de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). En 2015, il a traité 62 000 dossiers (+19 % par rapport à 2014) et a accordé l'asile à 14 000 personnes.

Les demandeurs d'asile en pro-

vince des « hotspots » aux frontières de l'Europe doivent avoir fui des zones de conflit. La France a ciblé quatre nationalités : les Syriens et les Irakiens d'un côté, les Érythréens et les Soudanais de l'autre, cette dernière catégorie étant elle aussi victime de persécutions avérées.

La Commission de Bruxelles tient ses chiffres à ce jour. Avant-hier, la France avait reloué... 62 personnes à ce titre, loin, très loin de la déférente migratoire fantasmée. Et aucune dans la nouvelle grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. L'explication ? Selon les autorités, la procédure initiée à l'automne prend du temps : il faut identifier les personnes intéressées par un accueil en France, vérifier leurs dires et leurs identités. « La Suède, le Danemark et l'Allemagne sont les pays plébiscités par les demandeurs d'asile, pas la France.

Or, leur consentement est indispensable pour organiser leur venue », précise-t-on au cabinet du préfet de la Gironde, Pierre Dartout.

En Aquitaine, on assure être prêt à monter en puissance. « Bordeaux est l'un des cinq pôles nationaux pour l'accueil de ces personnes. Il se fera dans des centres dédiés pour une durée de quatre mois. Des lieux propices ont déjà été identifiés », assure-t-on à la préfecture.

Quelques réfugiés en Gironde

Tout autre est la situation administrative de familles qui ont déjà obtenu le statut de réfugiés. En provenance d'une plate-forme de « sélection » mise en place au Moyen-Orient, l'une d'entre elles a été installée à Talence. Neuf personnes l'ont été à Ambarès et à Bègles, d'autres communes de l'agglomération bordelaise. Elles proviennent



Au camp de Grande-Synthe.

PHOTO PHILIPPE HUGUEN/AFP

quant à elles des flots de réfugiés arrivés sur le sol allemand. La France a accepté d'en recevoir 1 000 pour soulager notre voisin d'outre-Rhin.

Dernière catégorie, les migrants qui sont « exfiltrés » du kyste calaisien, le cul-de-sac de la route migratoire qui mène en Grande-Bretagne. La situation sur place est devenue explosive. Il est urgent de

désengorger Calais, ainsi que l'autre camp improvisé qui s'est monté à Grande-Synthe, à proximité de Dunkerque. 420 étrangers qui y ont transité sont maintenant répartis dans neuf centres d'accueil de la grande région, comme à Confolens (Charente). Leur durée de séjour est fixée à trois mois en théorie. Certains sont d'ores et déjà demandeurs d'asile, d'autres pourraient le devenir s'ils abandonnent leur rêve d'Angleterre. Ce qui ne signifie pas que le statut de réfugié leur sera accordé in fine.

Les flux à venir s'accroissent mal aux capacités d'accueil. On dénombrait environ 25 000 places l'an passé dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). Les centres affichent quasiment complet. Un vaste plan de construction est lancé. Dans la grande région, on devrait compter 1 840 places supplémentaires à la fin de l'année. Il y en a 2100 pour l'instant.

Jean-Denis Renard

3

En milliards d'euros, la somme promise par l'Union européenne à la Turquie pour qu'elle organise la réception et le maintien sur place des Syriens qui fuient leur pays.

4,2

En millions, le nombre de Syriens qui ont franchi les frontières de pays voisins, à commencer par le Liban et la Jordanie.

272

Le nombre de demandeurs d'asile répartis à ce jour dans l'UE après un transit par les « hotspots ». L'objectif porte sur... 160 000 personnes.

3 735

En 2015, le nombre de décès de migrants en Méditerranée, la route migratoire la plus meurtrière du monde.

TROIS QUESTIONS À NATASHA BERTAUD



Natasha Bertaud est la porte-parole du commissaire européen chargé des Migrations, Dimitris Avramopoulos. Elle connaît comme sa poche l'espace Schengen.

1 La Commission a préparé un rapport sur la Grèce, très sévère. Que lui reproche-t-on ? Ce rapport, c'est le résultat d'inspections à la frontière terrestre

entre la Grèce et la Turquie et sur les îles de Chios et Samos, faites par des experts des États membres. Ils ont constaté les efforts des autorités grecques. Mais il y a encore des problèmes importants. Les migrants en situation irrégulière ne sont pas identifiés et enregistrés efficacement. Leurs empreintes digitales ne sont pas systématiquement saisies. Et on ne vérifie pas systématiquement leur présence dans les bases de données de sécurité. Ce sont des manquements graves auxquels la Grèce doit remédier.

2 La Grèce sera-t-elle exclue de Schengen ?

Non. Aucun pays membre ne sera exclu de Schengen. Et nous n'allons pas non plus suspendre Schengen. Il serait même irresponsable de prétendre que ce soit possible. Le régime de Schengen ne prévoit pas cette option.

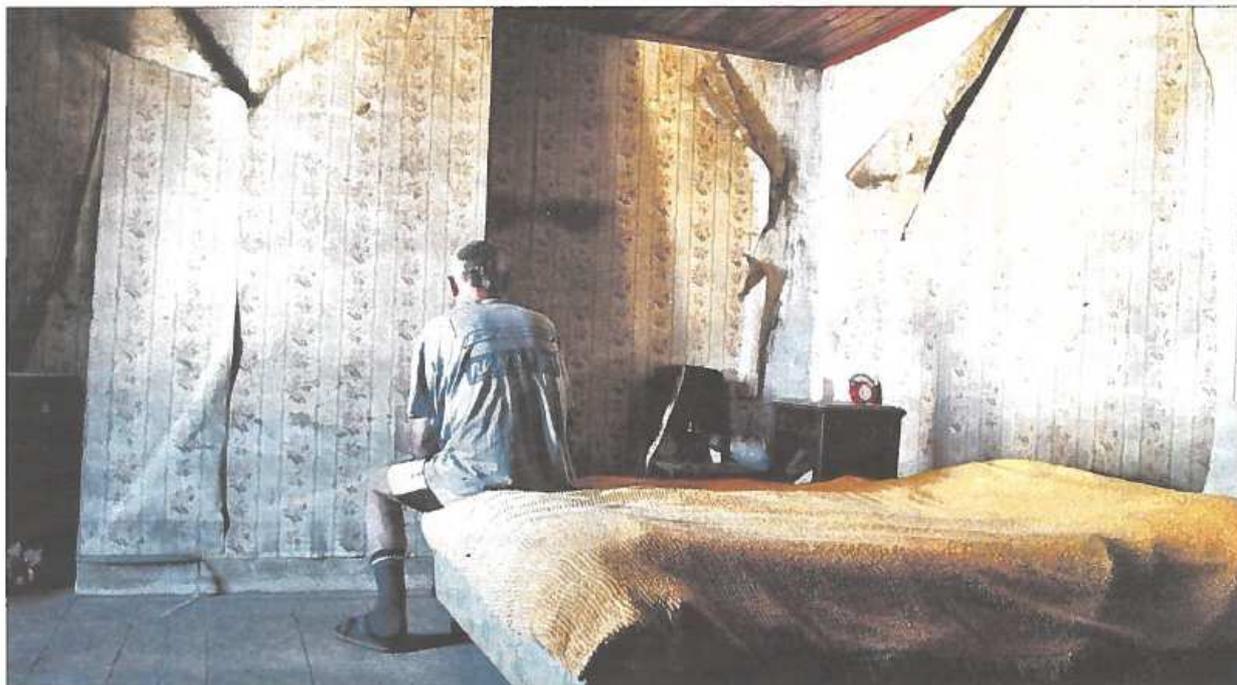
Ce que nous voulons éviter par-dessus tout, c'est de nous retrouver dans la situation où chaque

pays réintroduirait des mesures au niveau national en dehors du cadre européen. On n'en est pas là... En publiant ce rapport, nous préservons au contraire Schengen.

3 L'Allemagne et d'autres pays ont réintroduit des contrôles aux frontières intérieures. C'est la fin de Schengen ?

Au contraire. C'est parfaitement en ligne avec le Code frontières Schengen. Mais ces contrôles sont temporaires. Ils ne peuvent pas être prolongés plus de huit mois, soit jusqu'au 13 mai pour l'Allemagne. Après, on dispose encore d'une procédure dite « de dernier recours », l'article 26 du Code Schengen, qui permet de prolonger les contrôles jusqu'à deux ans supplémentaires. Ce qui donne du temps pour corriger les insuffisances. Une nouvelle inspection part bientôt en Grèce pour vérifier cela.

Propos recueillis par Nicolas Gros-Verheyde, à Bruxelles.



Près de 2,9 millions de personnes vivaient sans eau courante, sans WC intérieurs ou sans chauffage central. PHOTO ARCHIVES R. GUY 50 »

Toujours plus de mal-logés

PRÉCARITÉ Dans son rapport annuel, la Fondation Abbé Pierre décrit une aggravation de la situation en France. Le nombre de sans-abri a grimpé de moitié entre 2001 et 2012

Plus de 15 millions de personnes sont touchées par la crise du logement en France. Plus de 3 millions sont mal logées, plus de 12 « fragilisées ». La Fondation Abbé Pierre a présenté hier son vingt et unième rapport annuel sur l'état du logement en France. De nombreux indicateurs sont au rouge. Selon le document issu de l'exploitation de la dernière édition de l'enquête nationale logement 2013 de l'Insee, le nombre de personnes en difficulté a augmenté au cours de la période récente. Entre 2001 et 2012, le nombre de sans-abri a bondi de 50 % : il y a quatre ans, ils étaient plus de 140 000.

Sans eau courante

Près de 900 000 personnes au total seraient ainsi privées de logement personnel, dont 85 000 qui vivraient dans des abris de fortune. Près de 2,9 millions de personnes vivraient en plus dans des conditions de logement très difficiles. C'est-à-dire sans eau courante, sans WC in-

térieurs ou système de chauffage central, ou les trois à la fois. Par ailleurs, toujours selon cette même étude, plus de 900 000 personnes vivraient en « surpeuplement accentué ». Une formule qui signifie qu'il leur manque deux pièces par rapport à la norme de peuplement.

« Une dérive du coût du logement qui pénalise avant tout les ménages les plus modestes »

Le nombre de plus de 25 ans obligés de revenir au domicile parental est lui aussi en nette progression, tout comme le nombre de plus de 60 ans contraints d'habiter chez un tiers en dehors de tout lien de parenté.

Pour Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre, ces chiffres témoignent d'une aggravation du mal-logement qui tou-

che avant tout les classes populaires. L'absence de « maîtrise du marché immobilier » conduit à une dérive du coût du logement qui pénalise avant tout les ménages les plus modestes, plus souvent locataires, et accroît les inégalités : le taux d'effort net moyen (loyer + charges + allocation logement) des ménages les plus pauvres dépasse 55 %, trois fois plus que la moyenne. « Le logement n'est pas une île », soulignent les auteurs du rapport. « Sans surprise, il reflète les inégalités sociales. Il est plus inquiétant de constater que le logement joue un rôle majeur dans l'approfondissement de ces inégalités et qu'il est au cœur du processus de décrochage des couches populaires. »

Un manque d'ambition

Face à une situation qui se dégrade, la Fondation Abbé Pierre appelle à plus de « volontarisme politique ». Malgré « certaines avancées », elle constate que le compte n'y est toujours pas. « Après une année 2014 dé-

cevante, 2015 n'offre guère plus de motifs de se réjouir », assure-t-elle. « Le cadre financier est si contraint, le niveau d'ambition politique si réduit, que les progrès ne peuvent être que limités, alors que la situation économique et sociale ne s'améliore pas. » Elle regrette ainsi notamment l'abandon de la garantie universelle des loyers prévue par la loi Alur, et déplore que les promesses de construction annoncées ne soient pas tenues : l'objectif de 500 000 logements par an, dont 150 000 sociaux, est « bien loin d'être atteint ».

Pour rattraper ce retard, la Fondation demande une nouvelle fois aux pouvoirs publics d'agir, en particulier en construisant des logements sociaux accessibles aux ménages les plus modestes. Elle demande aussi que les pouvoirs publics logent les ménages reconnus prioritaires Dalo (droit au logement opposable), mènent une politique de prévention des expulsions locatives et régulent les marchés de l'immobilier.

L'Agence régionale de santé de Bordeaux pilote la grande région

SANTÉ L'Agence régionale de santé reste où elle est, mais intègre désormais le Limousin et Poitou-Charentes. Un projet ambitieux vient d'être remodelé

Michel Laforcade, directeur de l'ARS d'Aquitaine, devient désormais directeur de l'ARS Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Il devient l'homme fort, le repère de la santé publique dans cette grande région, qualifiée de « petite France en miniature » en raison de sa diversité - elle est la plus vaste de France, voire la plus rurale du pays (lire ci-contre).

Petit rappel : que sont les ARS ? Ces Agences régionales de santé, créées en 2010, constituent des autorités uniques chargées régionalement du pilotage de la santé, pour mieux répondre aux besoins de la population et accroître l'efficacité du système de santé mis en place par le gouvernement. Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'ARS Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes est le pilote unique de la politique régionale de santé, qui couvre désormais un territoire de 12 départements pour 5,8 millions d'habitants.

Les trois ARS existant auparavant ont été avalées en une : celle de Bordeaux. Mais Michel Laforcade n'a rien du grand ordonnateur d'antan. Bien que les ARS ne disposent d'aucune émanation départementale, il souhaite déléguer certaines compétences et missions. « Nous allons déconcentrer certaines missions, au bénéfice des 12 délégations départementales. Le siège ne résoudra pas tout, assure-t-il. Il faut, pour répondre bien, que nous soyons ancrés sur un territoire dont nous connaissons bien les particularités, les enjeux, les faiblesses, les besoins, les élus. Au 31 décembre 2015, nous comptions 240

personnes dans les délégations départementales, elles seront d'ici trois ans 475. » Autant dire qu'il va y avoir de la mutation au sein de l'ARS grande région. « La question de la mobilité a été en effet signifiée en interne. Même si, à la base, nous allons œuvrer sur un mode de volontariat, disons volontariat incitatif. »

Maintien des emplois

Le projet repensé en grande région se donne donc trois ans pour être bouclé, mais il garantit le maintien de 90 % des emplois sur les sites de Limoges et Poitiers, où l'ARS a été gobée par Bordeaux.

Sinon, quid de la politique de santé en grande région ? « L'accès de tous à la santé, martèle Michel Laforcade. D'ici à 2018, nous allons travailler sur la question des inégalités d'accès à la santé, en raison de problèmes géographiques, financiers, culturels, sociaux, psychologiques. » Les inégalités d'accès, qui ont pour cause l'éloignement géographique des grandes villes, font



Michel Laforcade dirige l'ARS de la grande région. PHOTO PAI, PARIS/« SO »

CHIFFRES

La plus vaste, la moins dense

La nouvelle région ALPC (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes) est la plus vaste de France en termes de superficie, mais elle est aussi celle qui a la plus faible densité de population.

12. Le nombre de départements en ALPC. La région compte également 25 grandes aires urbaines.

5,8 MILLIONS. C'est le nombre d'habitants aujourd'hui (soit 15,5 % de la France métropolitaine).

En 2040, nous devrions être 6,75 millions.

4. ALPC est la 4^e région en termes de population.

95,2. Soit l'indice de vieillissement de la région qui est le plus élevé de France. Il est de 72,7 au plan national.

3. Soit le nombre des centres hospitaliers universitaires : Bordeaux, Limoges et Poitiers.

l'objet de toutes les attentions : « La télémédecine est en train de s'installer et fait ses preuves, en Ehpad notamment. On envisage un bus dentaire qui circulerait partout où des cabinets de dentiste manquent, et encore plus de maisons de santé pluridisciplinaires, précise le directeur de l'ARS. Il en existe 50 dans la région Aquitaine, et quelques-unes dans les trois autres. Nous envisageons de prendre en compte la santé des plus démunis. Donc, tous les points de passage obligés des SDF, réfugiés et sans-papiers feront l'objet de vacations de médecins. »

Des spécialistes au vert

L'ARS envisage de « rééquilibrer les moyens et mutualiser les bonnes pratiques », parle de démocratie sanitaire et d'éducation thérapeutique. Certes. Mais que se cache-t-il derrière ces formules quelque peu lancées à la manière de slogans publicitaires ? Une réalité parfois grave. Les hôpitaux en milieu rural peinent à recruter leurs médecins,

leurs infirmiers, leurs anesthésistes. Et donc, quand ils en tiennent un, ils n'ont pas les moyens d'être très regardants quant à ses références. Du coup, certains départements, à l'instar de la Dordogne, souffrent de cette négligence. Et la qualité du soin n'est pas du tout la même selon que l'on vit à la campagne ou à la ville.

« C'est la loi de l'offre et de la demande, se désole Michel Laforcade. Il faudra obliger les grands frères que sont les trois CHU de la région [Bordeaux, Limoges, Poitiers, NDLR] à s'occuper des petits frères. » En clair, lorsqu'un spécialiste ou un médecin sera recruté par un grand CHU, il sera invité à assurer un poste, pendant deux ou trois ans, dans un petit hôpital dans la Creuse, à Sarlat ou à Bergerac, par exemple. Là encore, l'ARS emploiera sa méthode de « volontariat incitatif ». En gros, ils n'auront pas tellement le choix, et en plus, assure Michel Laforcade, « cela peut se révéler très formateur ».

Isabelle Castéra

Châteaubernard repense son centre-bourg

URBANISME Plutôt que des travaux sporadiques, le maire préfère entamer une réflexion globale sur le long terme. Les chantiers ne devraient pas commencer avant 2019

JONATHAN GUÉRIN

cognac@sudouest.fr

Is sont urbanistes, paysagers, techniciens employés à la Ville... Mardi, tous étaient réunis à la mairie de Châteaubernard pour dessiner la première ébauche du futur centre-bourg. « Pour l'heure, on en est au tout début de la première phase avec une analyse du site, entame Guillaume Gantheil, directeur du cabinet d'architecture angoumoisien Eri, mandaté pour piloter le projet. Le but est de préparer un schéma d'orientation global. »

L'enjeu fixé par Pierre-Yves Briand est simple, mais pour le moins ambitieux : le maire entend revoir l'aménagement du centre-ville : « On a bien conscience d'avoir un bourg qui n'est pas d'une qualité architecturale extrême, avouet-il. Dès la fin du premier mandat, on s'est aperçu qu'on avait un certain nombre d'aménagements à faire : des ronds-points, de la circulation, de la voirie au sens large. Plutôt que de faire du coup par coup, on s'est dit, au début de ce mandat, qu'il fallait se poser et avoir une réflexion d'ensemble avant de continuer à lancer des projets. »

Des pistes à explorer

Pour l'heure, tout reste très ouvert : signalisation, fluidification de la circulation, végétalisation, enfouissement des réseaux électriques, accessibilité aux handicapés... Les idées sont énoncées et hiérarchi-



La municipalité a tenu une première réunion mardi pour lancer le projet de renouvellement du centre-bourg. Plusieurs experts vont plancher jusqu'à septembre. PHOTO: J. G.

sées, en fonction de leur utilité et de leur coût, par le cabinet d'architectes Neyrat Michelet et les paysagistes de l'agence B, tous deux d'Angoulême. « Ça peut être la nécessité de faire une voirie supplémentaire ou pas, un sens unique, ou plein d'autres choses, énumère Pierre-Yves Briand. On a déjà commencé en faisant la liaison rue Charles-de-Gaules, devant le Castel, avec la route de Segonzac. On a aussi en projet la voie perpendiculaire qui relie cette rue à la rue de la Doue,

sur les anciennes pistes allemandes. Rien que ça, ça modifie pas mal les habitudes de circulation. »

Pas encore de budget

Que l'on attende ces travaux ou qu'on craigne les perturbations qu'ils engendreront, pas d'inquiétude : les chantiers commenceront au mieux à la fin du mandat, soit à l'horizon 2019, et les Castelbernardins auront leur mot à dire. En effet, la deuxième phase sera lancée pour la rentrée de septembre. « Elle

se concrétisera par des schémas d'intention, indique Pierre-Yves Briand. Ces principes d'aménagement seront présentés à la population lors de réunions publiques, même si on n'a pas retenu l'idée de faire plancher totalement les habitants. Les experts font d'abord des propositions et on pourra amender en fonction des avis. Rien n'est figé. » Et c'est seulement une fois les arbitrages arrêtés qu'un budget sera dégagé, avant la phase 3 et le lancement des travaux.

Une deuxième vie pour le cimetière

URBANISME

Des travaux ont permis d'agrandir le cimetière de la Doue sur près de 9 000 mètres carrés

C'est un lieu que l'on côtoie (on l'espère) rarement mais qui est pourtant essentiel dans les équipements municipaux. Le cimetière de la Doue, à proximité immédiate de la base aérienne, a fait l'objet de travaux visant à agrandir sa surface de 9 000 mètres carrés. Ce chantier à 362 000 euros a été lancé fin 2014, comme l'explique Eric Lausberg, directeur des services techniques de Châteaubernard. « L'emplacement original arrivait à saturation. La municipalité a donc souhaité cette extension dont la capacité devrait suffire pour les 15 prochaines années. C'est aussi une manière d'apporter un peu de modernité au lieu. »

En effet, l'endroit tranche résol-



Eric Lausberg et Michel Darny ont piloté les travaux. PHOTO: J. GUÉRIN

ment avec l'ancien cimetière, désormais relié par un petit chemin. Près du nouveau parking, le portail électrique est alimenté par un panneau solaire et un préau permettra aux familles de s'abriter.

La conception du décorum répond à de vraies exigences : « L'architecte a voulu un aménagement à 90 % paysager, reprend Eric Laus-

berg. On a donc eu recours à du végétal et de la pierre. » Aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé sur les plantes qui tapissent les lieux avec leurs couleurs et leurs senteurs. L'allée centrale est totalement carrossable pour permettre la circulation des véhicules funéraires.

Mais la vraie innovation réside dans la disposition des 149 tombes.

Les mausolées sont désormais interdits et les pierres tombales seront au contact direct de l'herbe. Fini, donc, les « marches » en ciment qui entourent les caveaux. Le changement des rites mortuaires a également été pris en compte : une « rivière à cendres » remplace l'espace cinéraire et un totem indiquera le nom des défunts qui reposent sur place, comme le prévoit la législation.

Réaménagement en 2017

Une fois que le cimetière mitoyen aura affecté tous les caveaux restants, ce nouvel équipement sera mis en service. L'emplacement original restera toujours ouvert et sa porte monumentale, qui sert d'accès principal depuis la route, sera rénovée car les pierres sont descellées. Un réaménagement plus général est prévu à partir de janvier 2017 pour moderniser et apporter plus de cohérence avec le neuf. J. G.



Les Jardins respectueux reprennent du service

À Châteaubernard, la première animation de l'année aux Jardins respectueux aura pour thème « Osez l'osier ». Rendez-vous demain à Châteaubernard, de 10 à 13 heures, pour tout savoir sur le végétal.

Renseignements et inscriptions au 05 45 80 81 15. PHOTO ARCHIVES PHILIPPE MÉNARD

Le handicap ne doit pas être un handicap

RÉMY-MARTIN Pour la deuxième année, l'association Ohé-Prométhée organisait hier une sensibilisation au handicap

DIDIER FAUCARD

d.faucard@sudouest.fr

Pour aborder la problématique de l'intégration, notamment professionnelle des personnes souffrant de handicap, il y a les grands et généreux discours d'intention, pas forcément suivis d'effets. Et puis, il y a ceux qui essaient réellement de faire bouger les choses. L'association Ohé-Prométhée fait partie de la deuxième catégorie.

C'est ainsi que pour la deuxième année, en partenariat avec Rémy-Martin, elle avait invité une dizaine de personnes : chefs d'entreprise, responsables de ressources humaines... à une matinée de sensibilisation à cette question du handicap, dans les locaux de la maison de négoce. Cela de façon ludique, au travers d'ateliers de dégustation de produits, privés du sens de la vue et d'un autre de cuisine, en compagnie du chef Philippe Saint-Romas (qui participait aussi aux autres ateliers), en situation de handicap physique ou visuel (1).

Une autre vision du handicap

« Les gens prennent réellement la mesure de ce que peuvent connaître les personnes handicapées. Et beaucoup nous disent qu'ils vont changer leur vision qu'ils ont du handicap », se réjouissait Fabienne Burguet, la directrice générale



Pas facile de se repérer quand on est privé de la vue. PHOTO D. F.

d'Ohé-Prométhée Charente. « Certains chefs d'entreprise nous demandent même d'intervenir auprès de leurs équipes. Et nous sommes, effectivement, en mesure d'y aller pour sensibiliser les agents ou les employés à accueillir des collègues handicapés », poursuivait-elle.

Car le handicap ne doit pas être un handicap justement pour l'accès à l'emploi. « En Charente, il y a 3 700 personnes handicapées qui sont en demande d'emploi », soulignait Fabienne Burguet. Trop souvent les chefs d'entreprise pensent qu'employer une personne handicapée va être difficile et nécessiter l'emploi d'une personne supplémentaire ou plus de matériel, alors

que c'est juste souvent une question d'aménagement du poste de travail ou de solidarité, affirme-t-on du côté d'Ohé-Prométhée.

Une présence qui peut justement apporter une cohésion supplémentaire au sein des équipes et permettre de relativiser les petits soucis ou tracas du quotidien. Mieux vaut laisser les préjugés de côtés et éviter que, « des salariés aient du mal à avouer leur handicap et, de cette façon, fassent beaucoup d'efforts pour compenser, au risque d'augmenter celui-ci », indiquait encore Fabienne Burguet. Pour cela, la collaboration entre Ohé-Prométhée et Rémy-Martin fait œuvre utile.

(1) Une autre session est prévue en juin.

UN TOUR
EN VILLE

Les habitants des HLM de Crouin font une pétition

Certains locataires des HLM du quartier de Crouin sont inquiets. Ils ont été surpris de constater une augmentation de 10,27 à 30 euros sur leur loyer. « Le montant peu paraître faible, mais sur un an, ça peut faire beaucoup pour des personnes en difficulté », confient des habitants. La perspective est toute autre pour Logélia, ciblé par une pétition. Le bailleur social affirme être responsable pour 1,6 % dans cette hausse, soit 4,08 €. Le reste étant imputable à d'autres facteurs : augmentation des charges, coûts des prestataires, réhabilitations... La direction de Logélia ajoute être à l'écoute des locataires, mais ces derniers dénoncent plus généralement la dégradation des services et le manque d'écoute de la part des institutions.



La hausse des loyers ne passe pas à Crouin, où une pétition vise Logélia, le bailleur social. PHOTO JONATHAN GLÉRIEN

CHÂTEAUBERNARD

Le saule se refait une beauté



L'association Les Jardins respectueux donne rendez-vous aux jardiniers en herbe demain, de 10 à 13 heures, au potager (accès par la rue de la Trache). Le saule osier va subir sa taille annuelle et passer sous les mains expertes des tresseurs. PHOTO SANDRA BALIAN

■ PÔLE IMAGE

Le 107, nouveau lieu de création pour les auteurs



Le président de Magelis, François Bonneau (2^e à gauche), a inauguré officiellement le nouveau bâtiment qui accueille une trentaine de créateurs.

Photo F. G.

Après onze mois de travaux entre décembre 2014 et novembre 2015, les auteurs ont un nouveau nid pour phosphorer et travailler: le 107, rue de Bordeaux à Angoulême. Lundi soir, le président du Pôle image Magelis, François Bonneau, l'a officiellement inauguré en présence des nouveaux résidents. Magelis loge ici une trentaine d'auteurs et neuf collectifs (Café Creed, Atelier du Gratin, etc.) dans 585 mètres carrés répartis sur cinq

niveaux. Entièrement rénovés par des entreprises charentaises sous la conduite de l'architecte angoumoisins Nicolas Genaud. «Nous avons investi ici près d'un million d'euros», a rappelé François Bonneau en insistant sur l'effort porté sur l'isolation de ce bâtiment situé au cœur du Pôle image, agrémenté de petites terrasses avec vue imprenable sur la Charente et les chais. Les derniers pensionnaires, dont l'auteure Katherine Ferrier, emménageront au 107, puisque tel est son nom de baptême, après le FIBD.

Tout-à-l'égout: Saint-Brice et Merpins au bout

D'importants travaux viennent de débiter sur le réseau de tout-à-l'égout pour terminer de raccorder Saint-Brice et Merpins.

Il restait encore quelques rues, quelques hameaux de Merpins et Saint-Brice qui ne sont pas raccordés au réseau de tout-à-l'égout. Les travaux ont commencé cette semaine pour ces deux communes et devraient durer huit à dix mois. À Saint-Brice, la route qui mène vers le Golf du cognac est ainsi interdite à la circulation. Une déviation a été mise en place. Ces deux chantiers sont les principaux postes d'investissement (un peu moins de 3 millions d'euros) du Syndicat intercommunal pour l'eau et l'assainissement de l'agglomération (Siaaac) pour les années 2016-2017. Le syndicat qui vit sans doute sa dernière année sous sa forme ac-

tuelle, dilué qu'il devrait être dans un syndicat plus grand, à l'échelle de la future communauté d'agglomération du pays de Cognac. Un peu comme GrandCognac qui se penche sur son dernier budget (lire ci-dessus). «On réfléchit et on attend. On sera fixé lors de la réunion avec le préfet le 1^{er} février», a rappelé Dominique Petit, la présidente, qui, compte tenu d'une «situation financière très saine» estime que le Siaaac va «apporter un beau bébé» au futur syndicat. Concernant les travaux d'assainissement engagés, la présidente a assuré que «ce programme sera réalisé sans dégradation des comptes.» **Moins de calcaire dans les tuyaux ?**



Les travaux d'assainissement ont commencé comme ici à Saint-Brice.

Photo F. B.

Pierre-Yves Briand, le maire de Châteaubernard, a remis sur la table un dossier qui n'avait jamais abouti: celui de décarbonatation, une opération qui consiste à enle-

ver le calcaire en excédent dès l'étape de production d'eau potable. La présidente a donné son accord pour que la question soit débattue prochainement.

GrandCognac: un dernier budget à la hausse

- La communauté de communes de GrandCognac prépare son dernier budget
- Avant création de la future agglo
- Un budget en hausse pour terminer plusieurs gros projets.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Malgré des dotations de l'État en baisse le budget de GrandCognac est à la hausse. Il devrait se porter à près de 55 millions d'euros, soit 12 % de hausse par rapport à 2015 (49 millions).

Hier soir les élus de GrandCognac ont débattu des orientations budgétaires pour la dernière fois. Leur prochain budget, celui de 2017, sera concocté à la grandeur de la future agglo dont on ne sait pas encore si elle comptera quatre ou cinq intercommunalités. En effet, si GrandCognac, Châteauneuf, Jarnac et la Grande-Champagne vont rouler ensemble, Rouillac freine de quatre fers.

C'est le préfet qui tranchera d'ici quelques semaines. En attendant de grandir, GrandCognac a donc parlé finances hier soir, dans la



Les élus se sont réunis hier soir au Cognac yacht rowing club pour débattre du dernier budget de GrandCognac.

Photo F. B.

perspective du vote du budget 2016, le 3 mars prochain. Michel Gourinchas, le président de GrandCognac a indiqué que ce budget devra «respecter les engagements de la communauté de communes en matière d'investissement sans augmenter la pression fiscale». Le budget investissement sera, lui, porté à 26 millions (+34 % par rapport à 2015), il s'agit de mener à terme des projets déjà engagés.

9,6 millions d'emprunts

Notamment celui du pôle sportif et ludique des Vauzelles, des travaux du siège de GrandCognac et donc très certainement de la future agglo sur le site de l'ancien hôpital de Cognac, des terrains de foot synthétiques à Châteaubernard, des aménagements des

bords de la Charente. Le recours à l'emprunt est limité à 9,6 millions d'euros. «La capacité d'autofinancement reste confortable mais elle diminue parce qu'on investit» a noté Michel Gourinchas.

Elle était de 4,3 millions d'euros en 2015 et passe à 2,9 millions en 2016. L'endettement de GrandCognac s'élève, lui, à un peu plus de 11 millions d'euros.

Le pacte fiscal divise

Il n'était pas nécessaire de voter sur ces orientations budgétaires qui n'ont pas vraiment soulevé de débat. En revanche les discussions ont été nourries sur une question périphérique qui n'a jamais été réellement tranchée à GrandCognac. À savoir, comment aider aux mieux les communes en difficulté dans une intercommu-

nalité qui se porte plutôt bien ? Il s'agit du fameux pacte financier et fiscal, un instrument permettant de lisser les différences. Émilie Richaud, élue d'opposition à Cognac, a estimé que «depuis des années, rien ne montrait une volonté du bureau d'avancer.» Lilian Jousson, maire de Louzac-Saint-André et membre du bureau, a répondu que «pour réussir il faudrait lisser certains égoïsmes municipaux», précisant que «les égoïstes n'étaient pas forcément les communes les plus riches.» Michel Gourinchas a reconnu que le dossier avançait peu : «On bosse toutefois dessus.» Noël Belliot, élu de l'opposition à Cognac, a alors invité le bureau à «saisir un cabinet pour nous aider dans la démarche». La réponse du président fut brève : «Oui.»

Vis ma vie de travailleur handicapé

Rémy Martin a proposé hier à des invités une sensibilisation au handicap dans le monde du travail. Révélateur et instructif.

La première organisée l'an dernier avait fait l'unanimité. La maison de négoce Remy Martin a donc naturellement reconduit son action de sensibilisation au handicap, hier, dans les salons de son club, rue de la Société-Vinicole à Cognac. Objectif de ce rendez-vous organisé en collaboration avec Ohé Prométhée, association qui œuvre au placement, à la qualification et au maintien en emploi des personnes handicapées: changer les regards au sein des entreprises. Et quoi de mieux pour cela que de mettre en situation des personnes valides, de leur faire vivre l'espace d'une matinée les difficultés auxquelles sont confrontées au quotidien des salariés atteints d'un handicap. Quel qu'il soit. Parfois même minime.

À chacun son affection

Une dizaine d'invités, directeurs généraux d'entreprise, responsables de ressources humaines, de communication... se sont prêtés à cet exercice lors de deux ateliers. Le premier, culinaire, dirigé par le chef maison Philippe Saint-Romas, leur proposait de préparer une tarte aux fruits et crème d'amande. Surdité, dégénérescence



Pour les participants, l'atelier culinaire mené par le chef Philippe Saint-Romas s'est révélé un bel exemple de confrontation au handicap.

Photo G. B.

oculaire, accidents de la main, bras en écharpe... chacun s'est vu attribuer une affection. Et les réactions n'ont pas tardé face aux difficultés, obligeant les uns et les autres à finalement se solidariser pour réussir ce dessert.

Le second atelier a pris la forme de petits jeux sensoriels assortis d'une dégustation de cognac à l'aveugle, encadrée par des experts «handicap et santé au travail». Perception, sensation, toucher, odorat ont été mis alors à rude

épreuve chez des participants qui ont ainsi pu prendre la mesure de l'utilité de changer le regard sur le handicap afin de faciliter l'accès à l'emploi de ceux qui le vivent. Ce dont ils ont pu débattre ensuite lors d'une réflexion collective.

Pour rappel, le taux de chômage des handicapés est proche des 22 %, soit plus du double de celui des valides, quand de simples aménagements parfois suffiraient à réduire ce pourcentage.

G. B.